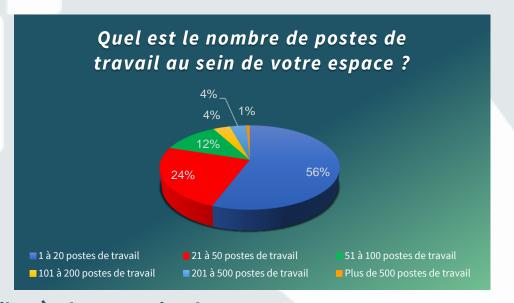


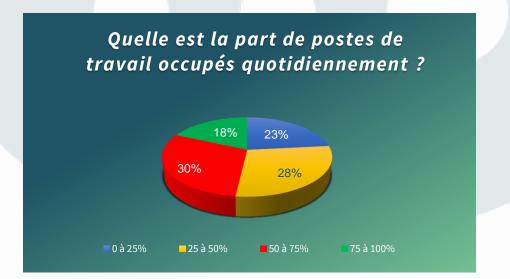
ÉTUDE

LA MOBILITÉ PARMI 145 ESPACES DE TRAVAIL COLLABORATIFS

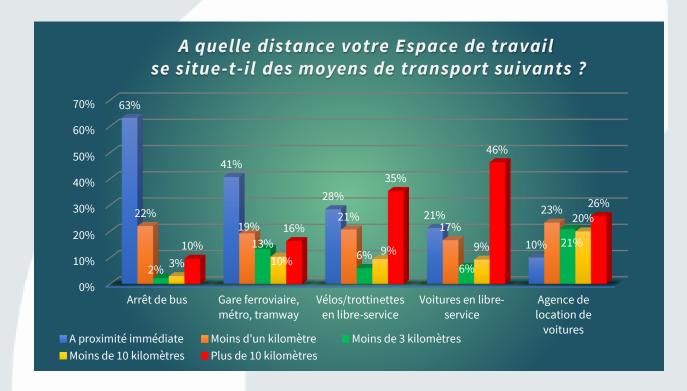




La majorité des sites interrogés comporte moins de 20 postes de travail, près de 80% moins de 50 postes. Si le nombre d'entreprises présentes sur chaque site présente la même logique, avec presque 50 % de moins de 10 entreprises et plus de 70% de moins de 20 entreprises, nous n'observons malgré tout pas de corrélation stricte entre les réponses à ces deux questions. Les sites accueillant 21 à 50 entreprises semblent en effet surreprésentés, peut-être en raison de la présence épisodique de nombreux coworkers nomades issus d'horizons divers.



L'occupation quotidienne de ces postes de travail est très hétérogène. Les conditions sanitaires actuelles expliquent sans doute une reprise de l'activité variable selon les situations locales.



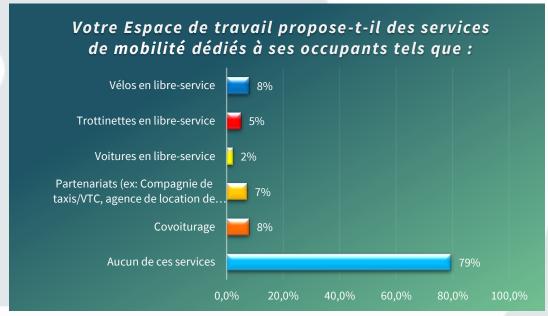
La proximité d'un arrêt de bus est très souvent avérée (85% à moins d'un kilomètre), ainsi que celle d'une gare dans une moindre mesure (60%).

L'accès à une mobilité douce en libre service (vélos/trottinettes) est possible dans moins de 50% des cas. L'accès à l'automobile est quant à lui beaucoup moins pratique, que ce soit à l'autopartage ou aux agences de location.

Quelques sites proposent des services de covoiturage, des vélos en libre services ou encore des partenariats avec des compagnies de taxis/VTC ou agences de location de voiture.

Mais presque 80% ne proposent pas encore de services facilitant la mobilité de leurs occupants.

L'autopartage, notamment, n'est quasiment présent nulle part.



63% des répondants ont déclaré bénéficier d'un parking.

Quand parking il y a, il possède moins de 50 places dans plus de 80% des cas, avec une forte proportion de 21 à 50 places. La moyenne est de 38 places, la médiane de 25 places.





La répartition entre parking privatif et public est presque équilibrée. Le parking est attenant à l'espace de travail dans plus de la moitié des cas. Son accès est sécurisé dans plus du quart des cas, et il est plus rarement couvert ou surveillé.

En terme d'équipement, plus de la moitié sont dotés d'un parc à vélo, 24% d'une ou plusieurs bornes de recharge pour véhicules électriques.

53% des répondants ont déclaré être membre d'un ou plusieurs réseaux ou groupements.



Nous observons bien-sûr la forte présence de réseaux nationaux, mais aussi celle de groupements régionaux bien représentés.

Enfin, dans 29% des cas, le groupement indiqué apparaît de façon unique dans les réponses. Il s'agit bien souvent d'initiatives locales.

Les Espaces de travail collaboratifs ayant répondu à notre questionnaire se répartissent sur tout le territoire français, démontrant le dynamisme du développement de ces nouveaux modes de travail.

Enfin, vous êtes 66% à avoir souhaité que nous vous communiquions les résultats de cette première étude, et nous vous en remercions infiniment!

